

LA STRATÉGIE POUR LE LOGEMENT

Construire plus, mieux et moins cher, répondre aux besoins de chacun, notamment les plus fragiles, et améliorer le cadre de vie sur tout le territoire sont les 3 objectifs poursuivis par la stratégie logement.

Locataires des parcs social et privé, accédants à la propriété, bailleurs privés et sociaux, professionnels de la construction... Tous les Français, quelle que soit leur situation, sont concernés par les mesures de la stratégie logement.

OBJECTIF N°1 CONSTRUIRE PLUS, MIEUX ET MOINS CHER

Pour répondre aux besoins démographiques tout en soutenant l'économie, le Gouvernement souhaite **accélérer le rythme de construction et simplifier l'acte de construire** :

- en mettant le foncier public au service des projets de territoires ;
- en créant un bail numérique pour simplifier les démarches et améliorer la connaissance des niveaux de loyer ;

- en simplifiant les réglementations existantes et en ne créant aucune nouvelle norme technique ;
- en généralisant la dématérialisation des actes, des documents d'urbanisme et des autorisations ;
- en accordant aux propriétaires de terrains une incitation fiscale à vendre leurs biens dans les zones tendues ;
- en accordant aux collectivités un intéressement financier à la construction ;
- en luttant contre les recours abusifs pour réduire les délais de construction ;
- en engageant une baisse des loyers permettant de maîtriser les coûts de la politique de logement.





OBJECTIF N°2 RÉPONDRE AUX BESOINS DE CHACUN

Le Gouvernement souhaite **faciliter l'accès à un logement adapté à chacun, selon sa situation et son parcours de vie** :

- en permettant aux personnes en situation d'hébergement d'urgence d'entrer dans le logement ordinaire grâce au programme « Un logement d'abord » ;
- en fluidifiant la mobilité dans le parc social et en rendant les attributions plus transparentes ;
- en construisant 80 000 logements pour les jeunes actifs et les étudiants et en étendant la caution Visale à tous les étudiants, sans conditions de ressources ;
- en créant de nouveaux contrats de location, plus adaptés aux profils et aux rythmes de vie des locataires : bail mobilité et promotion de la colocation ;
- en soutenant l'accès à la propriété avec le renouvellement du prêt à taux zéro.

OBJECTIF N°3 : AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

Le dernier objectif de la stratégie logement consiste à **rendre les territoires plus attractifs et dynamiques et les logements plus confortables** :

- en doublant les fonds dédiés aux quartiers en renouvellement urbain (de 5 à 10 milliards d'euros) ;
- en revitalisant les centres des villes moyennes ;
- en multipliant les rénovations énergétiques pour éradiquer les bâtiments énergivores et mal isolés ;

● en reliant toutes les habitations au haut débit d'ici 2020 et au très haut débit d'ici 2022 ;

● en proposant une couverture mobile de qualité partout dès 2020.

Pourquoi une stratégie pour le logement ?

Le logement est un besoin essentiel pour chaque ménage, qui y consacre en moyenne 27 % de son budget. Mais l'évolution des modes de vie, la pression démographique et l'urgence écologique sont à l'origine de déséquilibres dans les territoires.

Dans les zones dites tendues, la demande croissante de logements contribue à creuser les inégalités et à complexifier la vie. La pénurie de logements éloigne de l'emploi les moins privilégiés et freine la mobilité sociale et géographique. À l'inverse, certaines villes moyennes sont confrontées à une offre qui ne trouve pas sa demande. Faute de logements adéquats, de services adaptés, ou tout simplement d'emploi et de formation à proximité, de nombreux logements restent vacants et se dégradent.

Le logement est au cœur de la cohésion des territoires. Avec sa stratégie pour le logement, le Gouvernement entend redonner confiance, favoriser la mobilité dans le logement et simplifier la vie des Français.

